RAPPORT ANNUEL 2000-2001

MISSION

Le Palais des Congrès de Montréal contribue à l'essor touristique de la région de Montréal et de l'ensemble du Québec. Sa vocation consiste à attirer des gens d'affaires, des congressistes et des visiteurs de l'extérieur du Québec pour la tenue de congrès, d'expositions, de conférences et de toute autre activité susceptible de générer des retombées économiques et scientifiques.

TABLE DES MATIÈRES

Lettre au président de l'Assemblée nationale
et lettre à la ministre d'État aux Affaires municipales et à la métropole 1

Message du président-directeur général 3

Réunir avec succès 4

Bâtir avec conviction 14

États financiers 21

102-01634/

Lettre au président de l'Assemblée nationale

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre d'État aux Affaires municipales
et à la Métropole,
Louise Harel

Lettre à la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole

Madame Louise Harel
Ministre d'État aux Affaires municipales
et à la Métropole
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration et à titre de président-directeur général, j'ai le privilège de vous transmettre le rapport annuel de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2001.

Ce document décrit les activités et les réalisations de la Société au cours de cette période et présente ses états financiers dûment vérifiés.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

Le président-directeur général,
Paul Saint-Jacques

Façade rue De Bleury

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il n'est de période plus passionnante que celle d'une transition.

En passant du rêve au projet, de l'imaginaire à la réalité, des plans d'architecte aux travaux de chantier, le Palais des Congrès de Montréal a vécu, en 2000-2001, une période intense.

Au cœur d'un chantier important qui redessine le visage de tout un quartier, le Palais des Congrès de Montréal a non seulement réussi à mener ses activités habituelles, mais il a aussi atteint de nouveaux sommets. Il a accueilli un nombre record d'événements internationaux, il a enregistré les revenus autonomes les plus élevés de son histoire et il a obtenu la reconnaissance internationale de ses pairs, en remportant, en collaboration avec Tourisme Montréal et ses partenaires d'Équipe Montréal, le *Best Marketing Award 2000*, un prix prestigieux remis par l'International Congress and Convention Association (ICCA).

Le chantier a néanmoins occupé une grande place dans les esprits et sur les tables de travail de l'ensemble des employés du Palais des Congrès. Car, si dans le contexte d'un projet d'agrandissement de cette envergure il est essentiel de gérer le présent avec beaucoup d'attention et de transparence, il est tout aussi primordial de définir l'avenir jusque dans ses plus infimes détails. Nous construisons un nouvel édifice pour répondre à des besoins précis. Notre rôle cette année, au Palais des Congrès, aura été de nous assurer que les murs qui s'élèvent pourront répondre aux besoins que nous avons identifiés.

Avec le nouveau Palais des Congrès, Montréal se dote d'un bâtiment qui sera à la fois beau et fonctionnel. Seul un projet d'une grande complexité pouvait répondre à une telle commande. Les travaux avancent bien, compte tenu de l'envergure du chantier, et nous sommes déterminés à respecter tous les engagements que nous avons pris envers nos clients.

Au-delà du béton, notre organisation vit, elle aussi, une période de transition, car de nouveaux murs appellent de nouvelles pratiques. D'ici quelques mois, nous aurons à gérer plus d'espace, plus de clients et plus d'événements. Cette année, nous nous sommes préparés à cette nouvelle réalité et nous serons prêts pour l'ouverture du nouveau Palais.

Je tiens à remercier tous nos partenaires de l'industrie touristique et du Quartier international de Montréal ainsi que nos partenaires institutionnels, avec qui nous partageons une extraordinaire complicité. Merci également à tous les employés du Palais des Congrès de Montréal qui, en plus de leurs tâches habituelles, ont contribué à faire évoluer le projet d'agrandissement vers un résultat dont nous pourrons tous être fiers.

Le président-directeur général,
Paul Saint-Jacques

RÉUNIR AVEC SUCCÈS

Le chantier bat son plein et malgré tout, le Palais des Congrès de Montréal continue en 2000-2001 à accueillir de nombreux événements d'envergure avec grand succès. Garder le Palais des Congrès ouvert pendant la durée des travaux d'agrandissement représentait somme toute un défi. Un défi qui a été relevé avec brio par l'ensemble de l'Équipe, en collaboration avec le constructeur et ses partenaires. Un défi qui se poursuit au cours de la prochaine année financière...

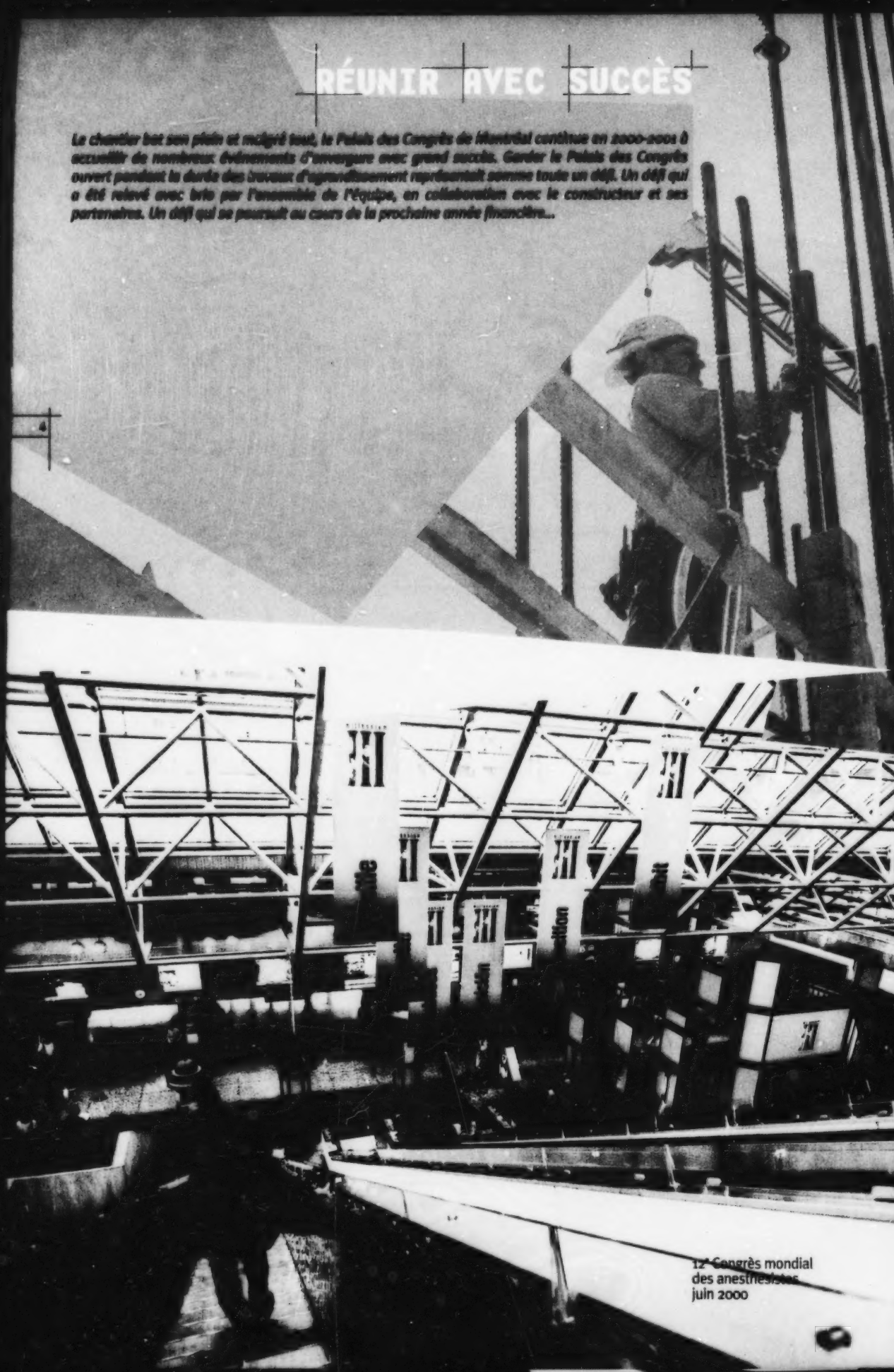

12e Congrès mondial
des anesthésistes
juin 2000

Événements tenus : un nombre record de congrès internationaux

Jamais la dimension internationale du Palais des Congrès n'a-t-elle été aussi concrète que cette année. En effet, 16 congrès internationaux y ont eu lieu, ce qui constitue un véritable record depuis l'ouverture du Palais des Congrès. Forte hausse du nombre de congrès internationaux, baisse du nombre d'événements locaux : c'est ce qui caractérise l'année 2000-2001, placée sous le signe des travaux d'agrandissement. En effet, compte tenu des impératifs du chantier, le Palais a accueilli moins d'événements locaux. Au total, en 2000-2001, 165 événements se sont tenus au Palais des Congrès qui a attiré 444 290 délégués, participants et visiteurs, lesquels ont passé 125 216 nuitées dans les établissements hôteliers de Montréal et ont dépensé, lors de leur séjour, une somme estimée à près de 173 millions de dollars. En hausse de 40 millions de dollars par rapport à l'année précédente, ces retombées économiques comptent parmi les trois meilleures des dix dernières années.

Résultats financiers : la meilleure année depuis l'ouverture

En 2000-2001, les revenus autonomes du Palais des Congrès ont atteint le nouveau cap des 9 millions de dollars. La baisse enregistrée dans le nombre d'événements locaux en raison du chantier a été largement compensée par l'augmentation du nombre d'événements d'importance qui se sont tenus au Palais des Congrès. Par ailleurs, la subvention annuelle de fonctionnement octroyée par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole a été de 16,2 millions de dollars.

Événements tenus en 2000-2001

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux	16	33 345	67 557	61 324 073 $
Congrès américains	3	5 040	11 149	7 462 210 $
Congrès canadiens	3	14 048	17 333	25 638 771 $
Congrès québécois	16	44 746	13 849	19 218 208 $
Réunions diverses	52	21 549	150	-
Expositions commerciales	26	91 588	14 978	59 286 874 $
Expositions publiques	19	187 597	200	-
Événements spéciaux	30	46 377	0	-
Total	**165**	**444 290**	**125 216**	**172 930 136 $**

Des ententes conclues sur tous les marchés

Vendre un nouveau Palais des Congrès alors qu'il est encore en chantier n'est pas chose facile. L'équipe de vente du Palais des Congrès a toutefois réussi à conclure 22 ententes pour la tenue de congrès internationaux, américains et canadiens qui auront lieu au Palais entre 2002 et 2007, ce qui représente ainsi 46 550 délégués et 123 613 nuitées à la métropole.

Au total, 118 ententes ont été conclues pour des événements qui se tiendront au Palais au cours des six prochaines années. Ces ententes représentent des retombées économiques potentielles de 116 millions de dollars. Le nombre d'ententes conclues sur le marché local est inférieur à celui des années précédentes. En effet, ces événements se réservent à court terme. Ils sont plus tributaires des impératifs du chantier que des événements qui sont réservés plus longtemps d'avance.

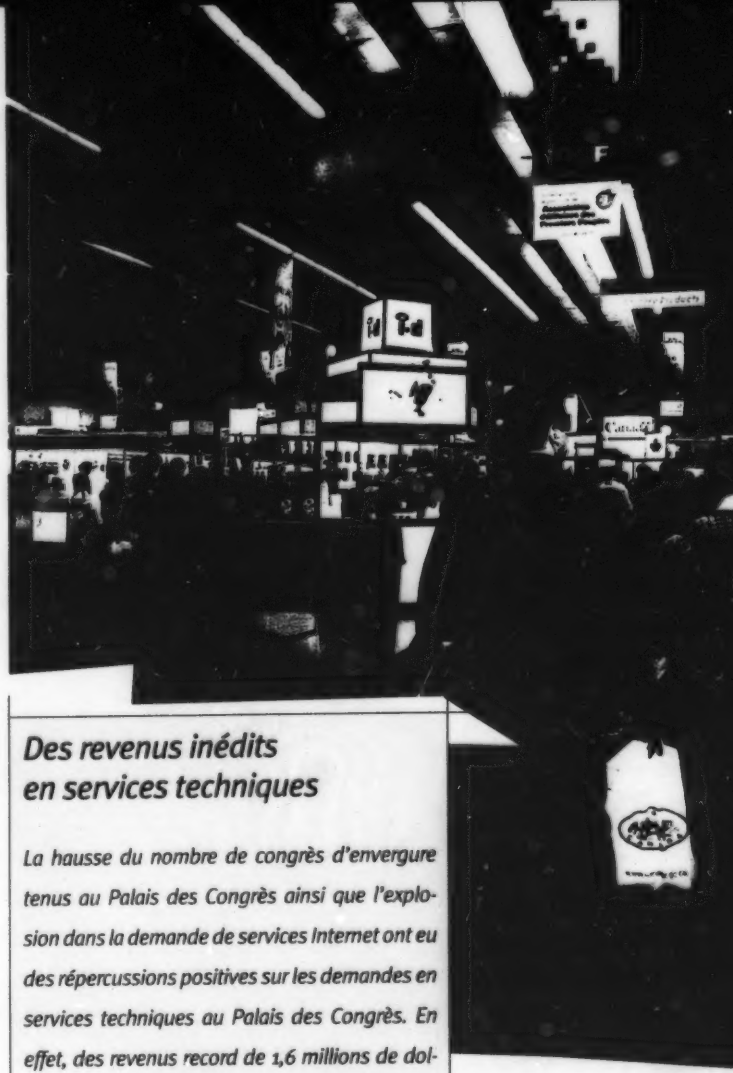

Salon international de l'alimentation, des boissons, vins et spiritueux (SIAL) mars 2001

Des revenus inédits en services techniques

La hausse du nombre de congrès d'envergure tenus au Palais des Congrès ainsi que l'explosion dans la demande de services Internet ont eu des répercussions positives sur les demandes en services techniques au Palais des Congrès. En effet, des revenus record de 1,6 millions de dollars ont été enregistrés cette année, notamment dans le domaine des communications, une hausse de 37,5 % par rapport à l'année dernière. Les investissements effectués au cours des années précédentes ont donc porté des fruits.

Ententes conclues en 2000-2001

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées prévues	Retombées économiques potentielles
Congrès internationaux	9	21 000	68 744	43 710 627 $
Congrès américains	8	14 700	42 794	27 767 798 $
Congrès canadiens	5	10 850	12 075	7 067 832 $
Sous-total	**22**	**46 550**	**123 613**	**78 546 257 $**
Congrès québécois	7	22 470	7 985	14 624 171 $
Réunions diverses	39	14 269	0	-
Expositions commerciales	14	30 643	14 500	22 895 060 $
Expositions publiques	16	150 585	0	-
Événements spéciaux	20	25 440	0	-
Total	**118**	**289 957**	**146 098**	**116 065 488 $**

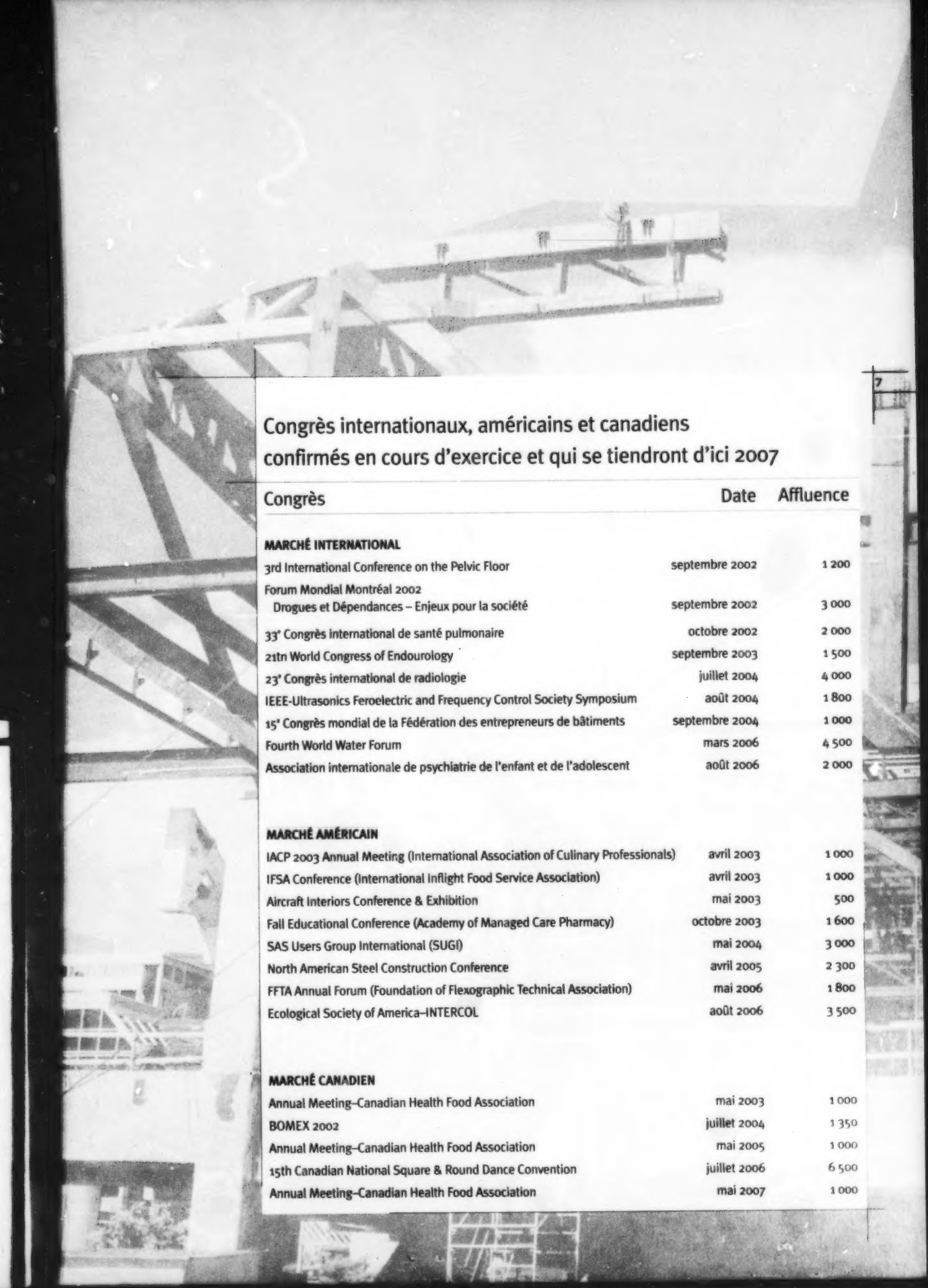

Congrès internationaux, américains et canadiens confirmés en cours d'exercice et qui se tiendront d'ici 2007

Congrès	Date	Affluence
MARCHÉ INTERNATIONAL		
3rd International Conference on the Pelvic Floor	septembre 2002	1 200
Forum Mondial Montréal 2002 Drogues et Dépendances – Enjeux pour la société	septembre 2002	3 000
33e Congrès international de santé pulmonaire	octobre 2002	2 000
21tn World Congress of Endourology	septembre 2003	1 500
23e Congrès international de radiologie	juillet 2004	4 000
IEEE-Ultrasonics Feroelectric and Frequency Control Society Symposium	août 2004	1 800
15e Congrès mondial de la Fédération des entrepreneurs de bâtiments	septembre 2004	1 000
Fourth World Water Forum	mars 2006	4 500
Association internationale de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	août 2006	2 000
MARCHÉ AMÉRICAIN		
IACP 2003 Annual Meeting (International Association of Culinary Professionals)	avril 2003	1 000
IFSA Conference (International Inflight Food Service Association)	avril 2003	1 000
Aircraft Interiors Conference & Exhibition	mai 2003	500
Fall Educational Conference (Academy of Managed Care Pharmacy)	octobre 2003	1 600
SAS Users Group International (SUGI)	mai 2004	3 000
North American Steel Construction Conference	avril 2005	2 300
FFTA Annual Forum (Foundation of Flexographic Technical Association)	mai 2006	1 800
Ecological Society of America–INTERCOL	août 2006	3 500
MARCHÉ CANADIEN		
Annual Meeting–Canadian Health Food Association	mai 2003	1 000
BOMEX 2002	juillet 2004	1 350
Annual Meeting–Canadian Health Food Association	mai 2005	1 000
15th Canadian National Square & Round Dance Convention	juillet 2006	6 500
Annual Meeting–Canadian Health Food Association	mai 2007	1 000

Des efforts de mise en marché remarquables et remarqués

L'année 2000-2001 aura été celle de la reconnaissance internationale, reconnaissance de l'efficacité d'une mise en marché fondée sur un formidable esprit de collaboration entre le Palais des Congrès, Tourisme Montréal et l'ensemble de leurs partenaires.

En remportant le Best Marketing Award 2000 décerné par l'International Congress and Convention Association (ICCA), Équipe Montréal s'est ainsi distinguée pour l'excellence de sa stratégie de mise en marché développée par l'ensemble de ses membres.

Ces dernières années, le Palais des Congrès a misé sur la collaboration de ses partenaires à l'échelle locale comme tremplin vers la croissance. Sa participation active au sein d'Équipe Montréal en est un exemple, la signature d'un protocole d'entente avec le Centre hospitalier de l'Université de Montréal, le Centre universitaire de santé McGill et Tourisme Montréal en est un autre. En effet, la signature de ce protocole d'entente marque une nouvelle étape dans la collaboration entre ces quatre partenaires. Depuis des années, chercheurs universitaires et délégués commerciaux s'affairent, ensemble, à attirer des congrès internationaux à la métropole. Cette entente formelle découle d'un simple constat de fait : le Palais des Congrès dispose de ressources qui lui permettent d'identifier des congrès potentiels et les universités regroupent des chefs de file dans des secteurs d'activité à fort potentiel de congrès. Grâce à cette entente, les signataires s'arment d'une stratégie commune dans la sollicitation à l'échelle internationale, notamment dans le domaine de la biomédecine et des soins de santé. L'annonce de ce protocole a suscité un grand intérêt dans les médias universitaires et spécialisés.

Une grande première nord-américaine : le SIAL à Montréal

Reconnue comme une institution dans le domaine de l'agroalimentaire, le Salon international de l'alimentation, des boissons, vins et spiritueux (SIAL), originaire de Paris, a tenu sa première exposition nord-américaine à Montréal en 2001.

Résultat de l'association entre le SIAL de renommée mondiale et le salon québécois de l'alimentation, le SIAL Montréal 2001 fut un pari réussi, s'il en est un, car dans le cadre de cette exposition internationale, le Palais des Congrès a accueilli plus de 12 500 visiteurs provenant de 71 pays, dont 9 000 Canadiens et 1 700 Américains. Ce fut un formidable tremplin pour l'industrie agroalimentaire québécoise. Quarante-deux pays y étaient également représentés à titre d'exposants. Ayant occupé les deux étages du Palais actuel pour l'édition 2001, les organisateurs prévoient notamment d'augmenter considérablement l'espace disponible lors du prochain SIAL au mois d'avril 2003, qui aura lieu dans le nouveau Palais des Congrès agrandi.

Selon les organisateurs, ce fut le meilleur lancement d'un SIAL à l'étranger. La réussite de cet événement incite donc la Société du Palais des congrès de Montréal à poursuivre le développement du marché des expositions internationales, en s'inspirant de cette expérience qui tient tout simplement du clonage d'événements...

Salon international de l'alimentation, des boissons, vins et spiritueux (SIAL) mars 2001

Signature du protocole d'entente PCM – CHUM – CUSM – Tourisme Montréal 13 décembre 2000

Des activités de communication soutenues

Plusieurs outils de communication visant à soutenir les efforts de promotion furent élaborés en 2000-2001. La production, en collaboration avec le magazine First Choice, d'un numéro complet sur le Palais et son projet d'agrandissement a ainsi été complétée. Par ailleurs, la publication du bulletin *Contact* sous une toute nouvelle forme a été reprise pour répondre à un double besoin en communication : informer les partenaires et les clients sur la vie du Palais d'une part, et sur le projet d'agrandissement, d'autre part. Sur un autre plan, le nouveau site Internet du Palais **www.congresmtl.com** a été lancé. Celui-ci présente de façon régulière les actualités liées aux travaux d'agrandissement.

Les relations de presse ont aussi été à l'honneur, avec un travail effectué auprès d'une cinquantaine de journalistes locaux, nationaux et internationaux. En effet, des efforts particuliers ont été faits en matière de sollicitation des médias spécialisés dans les congrès et l'organisation d'événements, notamment aux États-Unis dans le cadre de la campagne de promotion orchestrée avec Tourisme Montréal. De plus, la production de communiqués de presse sur une base bimensuelle a eu pour but de susciter l'intérêt des médias pendant toute l'année, tant au sujet des activités courantes du Palais que du projet d'agrandissement. Dans une même optique, 20 bulletins internes destinés au personnel du Palais et à ses sous-traitants ont été diffusés en cours d'année et une visite de chantier a été organisée à leur intention le 9 novembre.

Le Best Marketing Award 2000*: le fruit d'une grande collaboration*

Summum de la reconnaissance internationale, le Best Marketing Award 2000 *a été décerné en novembre 2000 à Équipe Montréal – dont font partie le Palais des Congrès et Tourisme Montréal – par l'International Congress and Convention Association (ICCA), l'une des organisations les plus importantes du milieu des congrès internationaux qui compte des membres dans 76 pays.*

Présentée par le Palais des Congrès de Montréal lors de l'assemblée générale de l'ICCA à Hong Kong, la campagne de marketing conjointe des partenaires d'Équipe Montréal a retenu l'attention de la majorité des membres pour sa qualité et son efficacité. Dotée d'un budget de près de 2,1 millions de dollars, cette campagne comprend de nombreuses activités de publicité et de promotion : une campagne publicitaire aux États-Unis, en Europe et au Canada, des activités de relations publiques, du marketing direct, des études, des relations de presse, un tour virtuel en 3-D, le magazine First Choice *dédié au Palais, la mise à jour de sites Internet et de nombreux outils promotionnels conçus autour du concept Twice as many reasons, qui souligne l'ouverture prochaine d'un Palais des Congrès deux fois plus grand. Équipe Montréal faisait face à deux autres finalistes : le Cape Metropolitan Tourism Convention Bureau d'Afrique du Sud et le tout nouveau ExCel Exhibition and Conference Centre de Londres en Grande-Bretagne.*

Sont également membres d'Équipe Montréal : Aéroports de Montréal, Air Canada, la Commission canadienne du tourisme, Tourisme Québec et les hôtels de Montréal.

Le Club des Ambassadeurs : un formidable vecteur de rayonnement

Cette année, le Club des Ambassadeurs s'est enrichi de sept nouveaux membres dont le travail a été honoré lors du traditionnel Gala des Ambassadeurs, qui s'est tenu en mars 2001 sous le signe des travaux d'agrandissement. Créé en 1985, le Club des Ambassadeurs réunit des personnalités des milieux universitaire, scientifique et d'affaires qui ont contribué au rayonnement de la métropole en organisant des congrès internationaux au Palais des Congrès.

Au delà des 16 200 congressistes internationaux et des 35 millions de dollars en retombées économiques qu'ils attireront au Palais des Congrès et à la métropole au cours des six prochaines années, les sept Ambassadeurs Accrédités en 2001 sont à l'origine de nombreuses retombées intellectuelles et scientifiques qui, si elles échappent à toute comptabilité, favorisent l'échange du savoir et des connaissances dans leurs milieux respectifs : société civile et gouvernance mondiale, santé pulmonaire, endourologie, radiologie, entretien des bâtiments, approvisionnement en eau, psychiatrie de l'enfant, le Palais des Congrès attire réellement des événements importants qui couvrent un large éventail de l'activité humaine.

À l'instar de son Palais en pleine métamorphose, le Club des Ambassadeurs se prépare lui aussi à un avenir prometteur. Avec la création cette année d'un poste de secrétaire général, le Club est appelé à entamer une nouvelle phase de son développement et prévoit notamment des activités de formation et d'information à l'intention des Ambassadeurs Accrédités. L'année 2000-2001 a été centrée sur la conception d'un plan stratégique visant à faire du Club un véritable réseau d'échange, d'entraide et de prospection pour les années futures. Dre Dominique Tessier, Directeur médical, Clinique Santé Voyage de Médisys et personnalité très active au sein de nombreuses associations et de réseaux d'entraide d'envergure nationale et internationale, a été nommée comme nouvelle présidente du Club des Ambassadeurs pour succéder à madame Monique Lefebvre. Le Palais des Congrès de Montréal souhaiterait notamment remercier madame Lefebvre d'avoir veillé à la destinée du Club des Ambassadeurs pendant les trois années de sa présidence.

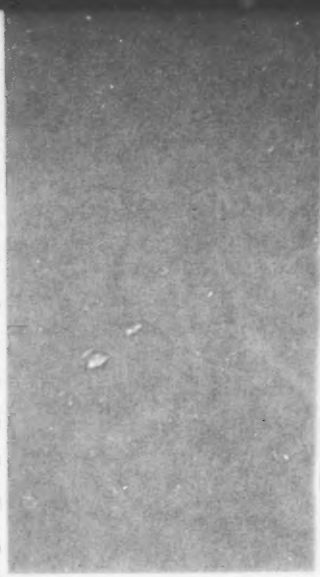

Gala des Ambassadeurs 2001

Louis P. Brisson

Dr John Denstedt

Normand Laberge

Nigel Martin

Réal Paré

Dr Philippe Robaey

Aly M. Shady

LES AMBASSADEURS ACCRÉDITÉS EN 2001

Nom	Congrès	Date	Affluence	Retombées économiques potentielles
Louis P. Brisson	33e Conférence mondiale sur la santé pulmonaire	octobre 2002	2 000	3 861 623 $
Dr John Denstedt	21st World Congress of Endourology	septembre 2003	1 500	2 566 307 $
Normand Laberge	23e Congrès international de radiologie	juillet 2004	4 000	8 348 348 $
Nigel Martin	Gouvernance mondiale 2002	mai 2002	1 200	1 915 526 $
Réal Paré	15e Congrès mondial de la Fédération mondiale des entrepreneurs de bâtiments	octobre 2004	1 000	2 491 005 $
Dr Philippe Robaey	16e Congrès international de l'Association internationale de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et des professions associées	août 2006	2 000	4 216 793 $
Aly M. Shady	Fourth World Water Forum	mars 2006	4 500	11 752 265 $

Un présent qui prépare activement l'avenir

En 2000-2001, l'équipe du Palais s'est préparée activement à gérer une installation deux fois plus grande.

Amorcée en 1998-1999, la refonte des systèmes informatiques est devenue progressivement réalité cette année. Grâce à une collaboration exceptionnelle des employés, la Société a poursuivi la mise en exploitation des nouveaux systèmes. L'année 2000-2001 aura été une période de rodage pour les systèmes touchant aux ressources humaines, aux finances et aux achats, une période chargée où les opérations courantes de ces services ont été consolidées à l'intérieur des nouveaux systèmes avec des résultats satisfaisants dans l'ensemble. Les employés, pour leur part, n'ont pas ménagé leurs efforts pour apprivoiser ces nouveaux outils informatiques. Un exemple parmi d'autres : l'ancien système de gestion du temps et de l'assiduité a été complètement abandonné pour faire place au nouveau logiciel. Au bout d'une année d'essai, force est de constater que les données traitées sont plus justes qu'avec l'ancien système, que le traitement des paies est facilité et que le suivi est plus efficace. Par ailleurs, la mise en service des nouveaux systèmes de gestion des opérations (ventes et gestion des événements) a été entamée au cours de cet exercice financier et devrait se terminer d'ici 18 à 24 mois.

La préparation de l'équipe du Palais dans son ensemble passe naturellement par des activités de formation très diversifiées, de la formation *Client Plus* pour le personnel à l'événement, au programme *Regain* pour les cadres du comité de gestion aspirant à développer des réflexes mobilisateurs dans une vision commune de gestion d'entreprise, sans oublier la formation des employés devant gérer les situations délicates liées au nouveau statut d'établissement sans fumée du Palais... Au total, 48 % des employés réguliers et à l'événement ont assisté à une activité de formation. On y a dispensé 1 433 heures de formation, ce qui représente un investissement de 2,27 % de la masse salariale.

Également au chapitre des ressources humaines, l'année aura été marquée par la signature du renouvellement de la convention collective du personnel à l'événement prévoyant un contrat de travail jusqu'au 30 juin 2002, ainsi que par les démarches initiales en vue du règlement de la première convention collective des délégués commerciaux. Par ailleurs, le comité interne d'équité et de relativité salariale s'est préparé en vue de l'évaluation de l'ensemble des postes qui est prévue pour le prochain exercice financier.

Politique linguistique de la Société

Au cours de l'exercice financier, le texte final de la Politique linguistique a reçu l'approbation du Comité de gestion puis du Conseil d'administration. Par la suite, la Politique a été présentée officiellement aux employés, lors d'un petit déjeuner, puis diffusée auprès de ces derniers et des employés à l'événement sous forme de fascicule et d'aide-mémoire.

Le programme d'animation mis en place pendant la Semaine du français et de la francophonie a suscité l'intérêt et la participation de nombreux employés.

12e Congrès mondial des anesthésistes juin 2000

Liste des membres du conseil d'administration au 31 mars 2001

M. Paul Saint-Jacques
Président du conseil et
Président-directeur général
Société du Palais des congrès de Montréal

M. John H. Dinsmore
Président du conseil
Institut international de formation en gestion aéronautique (IIFGA)
M. Dinsmore a commencé en avril 1999 un 2e mandat.

Dr Pavel Hamet
Directeur de recherche
Centre de recherche du CHUM
Dr Hamet a été nommé en août 2000 pour un 1er mandat.

M. Jacques Hamou
Directeur général du Marriott Château Champlain et
Président de l'Association des hôtels du Grand Montréal
M. Hamou a été nommé en février 2001 pour un 1er mandat.

Mme Francine LaHaye
Associée directeur
Le Cabinet de relations publiques National inc.
Mme LaHaye a été nommée en septembre 1999 pour un 1er mandat.

M. Charles Lapointe
Président-directeur général
Tourisme Montréal
M. Lapointe a entamé en août 2000 un 6e mandat.

Mme Suzanne Lareau
Présidente-directrice générale
Tour de l'Île de Montréal
Mme Lareau a commencé en août 2000 un 2e mandat.

M. Michel Sabourin, Ph.D.
Trésorier
Union internationale de psychologie scientifique
M. Sabourin a entamé en août 2000 un 3e mandat.

M. Serge Turgeon
Directeur général adjoint
Théâtre du Rideau Vert
M. Turgeon a commencé en août 2000 un 2e mandat.

M. Régis Vigneau
Vice-président principal et
Secrétaire de la Corporation Montréal International
M. Vigneau a été nommé en août 2000 pour un 1er mandat.

La Société du Palais des congrès de Montréal souhaiterait remercier les administrateurs sortants, Dr Pierre Audet-Lapointe et Mme Anouk Dansereau pour leur dévouement à l'égard du Palais après respectivement cinq et quatre années de service, et souhaiter la bienvenue aux nouveaux administrateurs, Dr Pavel Hamet, M. Jacques Hamou et M. Régis Vigneau.

Par ailleurs, la Société souhaiterait remercier Me Léo Bilodeau pour ses bons et loyaux services. Me Léo Bilodeau a agi à titre de secrétaire du conseil d'administration depuis avril 1983. M. André Saucier, directeur des ressources financières et de l'administration de la Société, lui succède.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société
Aucune déclaration relative à des situations susceptibles de placer un administrateur en situation de conflit d'intérêts n'a été soumise au président-directeur général au cours de l'année. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours de la même période.

Liste des membres de la direction au 31 mars 2001

M. Paul Saint-Jacques
Président-directeur général

M. Todd Charlebois
Directeur des ventes et du marketing
Mme Francine Forest
Directrice des services à la clientèle
Mme Jacinthe Mauger
Directrice des ressources humaines
M. Gérard Michaud
Directeur de l'exploitation
Mme Dominique Morval
Directrice des communications
M. André Saucier
Directeur des ressources financières et administration
M. André Tardif
Directeur des services techniques
M. Guy Vachon
Directeur de la construction

M. Jacques Allain
Chef – Aménagement et sécurité
M. Michel Béliveau
Chef – Gestion de l'immeuble
Mme Joane Montpetit
Chef – Services comptables
Mme Diane Paquin
Chef – Approvisionnement et contrats

BÂTIR AVEC CONVICTION

Pour répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante dans un contexte très concurrentiel, pour réussir à arrimer le nouveau et l'ancien, pour allier le beau et le fonctionnel, pour contribuer à la renaissance de tout un quartier, il fallait un projet audacieux et des joueurs convaincus de leur choix. Voici l'histoire d'un chantier pas comme les autres.

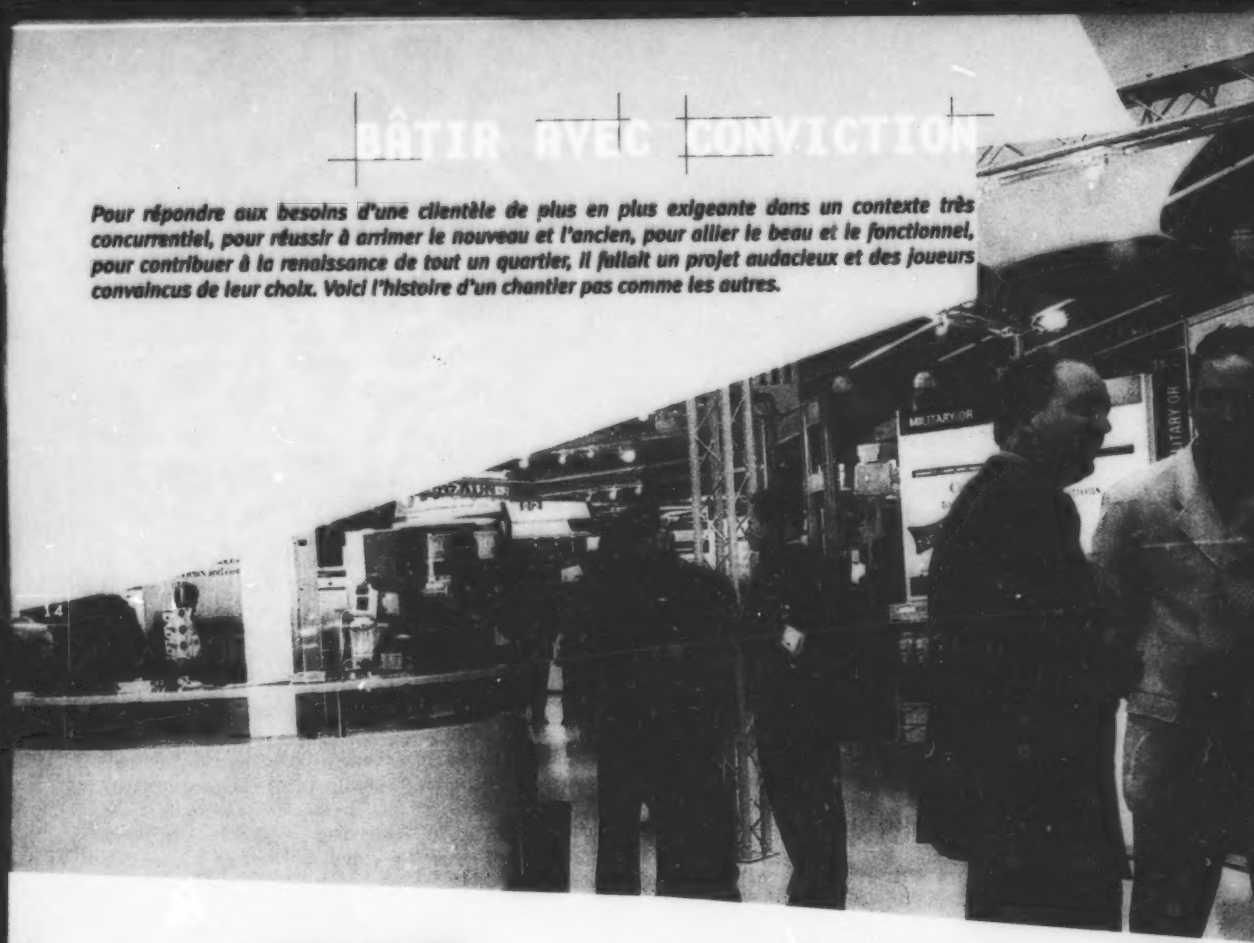

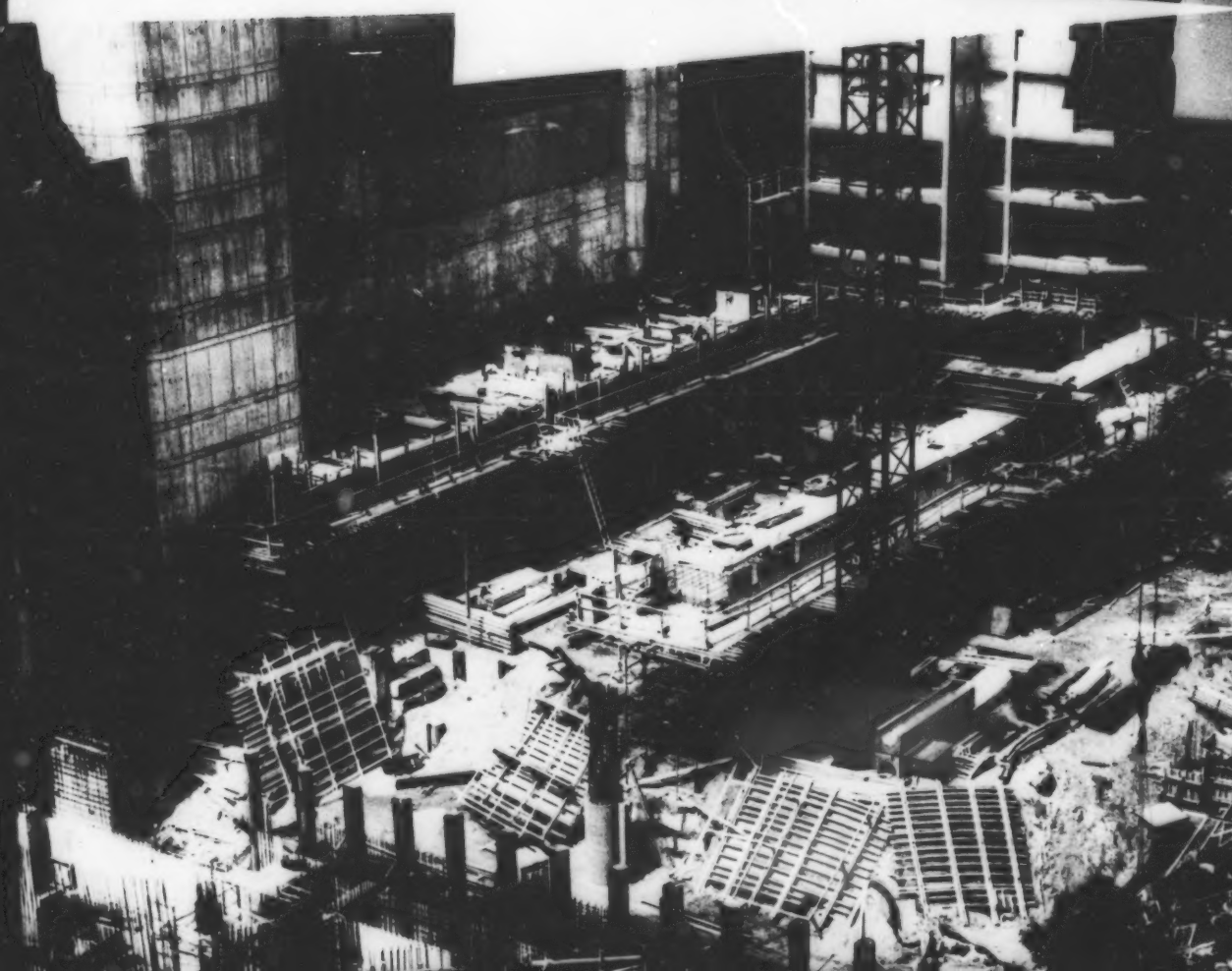

Un projet d'agrandissement qui redéfinit la complexité

À plus d'un titre, le chantier du Palais des Congrès de Montréal est synonyme de complexité, une complexité à dimensions multiples que l'équipe a su gérer au quotidien en tant que maître d'ouvrage du projet.

Complexité institutionnelle: gérer un projet de cette ampleur nécessite la négociation de nombreuses ententes avec les partenaires. C'est ce qui a été fait au cours de l'année 2000-2001 par le directeur de la construction du Palais des Congrès. Au terme du processus de consultations publiques qui n'a soulevé aucune objection au projet, la Société du Palais des congrès de Montréal a signé un accord de développement avec la Ville de Montréal, accord qui incluait un changement de zonage. Beaucoup d'autres ententes ont été signées, notamment avec la STCUM pour l'achat de leur immeuble du 159, rue Saint-Antoine, avec le ministère des Transports pour le recouvrement de l'autoroute, avec le Quartier international de Montréal pour le stationnement et la Place du Palais ainsi qu'avec la Ville de Montréal pour la construction de la nouvelle caserne de pompiers située au rez-de-chaussée du Palais. Plus que de simples signatures d'ententes, il s'agit d'une réelle collaboration soutenue qui a été instaurée par les différents partenaires au cours de cet exercice financier.

Complexité du site: situé au-dessus de l'autoroute Ville-Marie et d'une ligne de métro, le chantier a dû également prendre en compte les difficultés liées aux fouilles archéologiques, à l'existence passée d'une rivière et à l'intégration de trois immeubles à caractère patrimonial.

Complexité des environs: le chantier du Palais des Congrès n'était pas le seul chantier en cours dans le Quartier international. Il a donc fallu s'ajuster aux autres chantiers du Quartier international et celui de la Caisse de dépôt et placement du Québec, notamment en ce qui a trait aux liens piétonniers.

Complexité intrinsèque: le futur Palais des Congrès n'est pas un bâtiment que l'on pourrait qualifier de « standard ». Il faut construire de grandes salles sans colonnes avec de longues portées et un stationnement de 1 200 places, tout en intégrant des immeubles historiques. Il faut également arrimer le nouveau Palais et l'immeuble existant afin d'en faire un tout cohérent et normalisé (mise aux normes sismiques, normes d'évacuation, etc).

Le maître d'ouvrage du projet d'agrandissement

En tant que propriétaire du bâtiment, la Société du Palais des congrès de Montréal agit comme maître d'ouvrage. Son rôle est de s'assurer que la mise en œuvre du projet corresponde au programme des besoins, et que les activités normales du Palais des Congrès puissent avoir lieu malgré les travaux. Il s'agit donc de faire évoluer le projet de façon à obtenir les meilleures solutions, tant sur le plan du rapport qualité-prix que sur celui de la fonctionnalité du bâtiment.

Autant l'année précédente avait été consacrée à la définition du programme des besoins, autant cette année aura servi au suivi et au raffinement du produit futur. En effet, certains éléments ont été améliorés eu égard au programme des besoins. Par ailleurs, certains nouveaux concepts liés au projet d'agrandissement ont été à l'étude cette année. Ce fut le cas, notamment, pour le développement des espaces commerciaux situés au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment, représentant une surface d'environ 50 000 pieds carrés.

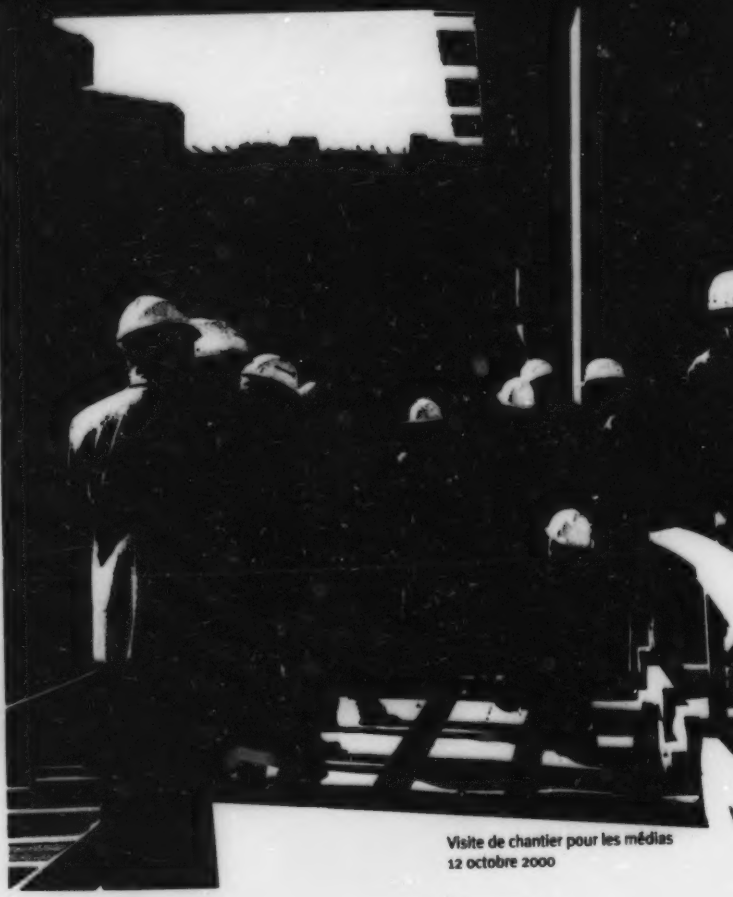

Visite de chantier pour les médias
12 octobre 2000

Translucide *est l'œuvre d'art qui ornera la façade du nouveau Palais des Congrès. Cette création des artistes montréalais Jean-François Cantin, Michel Lemieux et Victor Pilon, en association avec Martin Leblanc de l'atelier d'architecture N.O.M.A.D.E., a remporté le Concours national d'intégration des arts à l'architecture.*

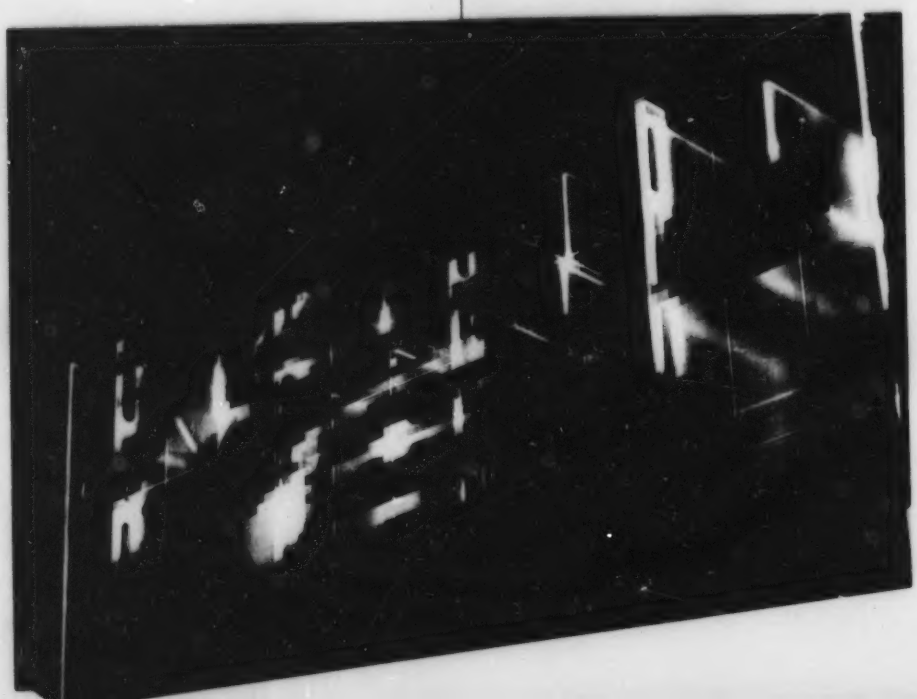

Le journal du chantier

Compte tenu de la complexité du chantier, les travaux d'agrandissement du Palais des Congrès de Montréal se sont bien déroulés. Voici, brossé dans ses grandes lignes, le portrait des travaux réalisés en 2000-2001:

DÉMOLITION
Édifice de Bureau en gros;
Édifice Rogers and King et soutènement de la façade;

AGRANDISSEMENT
Construction de la charpente de béton du plancher de la salle d'exposition;

AUTOROUTE
Recouvrement de l'autoroute Ville-Marie à l'ouest de la rue Saint-Urbain;

BÂTIMENT DE LA STCUM
Dégarnissage, désamiantage et transformation structurale;

BÂTIMENT EXISTANT
Interventions diverses, dont la rénovation des salles 402 à 406;

CASERNE
Construction au rez-de-chaussée du Palais des Congrès;

STATIONNEMENT
Excavation et début des travaux.

Inauguration officielle des travaux
1er mai 2000

Le chantier défraie la chronique

Le chantier a été le point de mire des médias à plusieurs reprises cette année, grâce à une stratégie de communication qui leur était destinée. Voici les moments forts:

1er mai 2000: inauguration des travaux en présence de Mme Louise Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, de M. David Cliche, ministre responsable de la Société Immobilière du Québec, et du maire de Montréal M. Pierre Bourque. Plus de 250 personnes dont les partenaires du projet d'agrandissement, les partenaires de l'industrie touristique et les médias, ont pris part à l'inauguration des travaux. Celle-ci a obtenu une excellente couverture de presse, tant dans les médias écrits qu'électroniques.

12 octobre 2000: visite de chantier pour les médias. Une trentaine de médias ont pris part à une visite qui leur était réservée, et une excellente couverture en a résulté.

26 février 2001: inauguration de la nouvelle caserne de pompiers en présence de Mme Harel et du président du conseil exécutif de la Ville de Montréal, en collaboration avec le Service de prévention des incendies de Montréal.

En plus de relations ciblées avec les médias, le chantier a également fait l'objet de présentations auprès de différents groupes d'influence dont les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Un travail d'équipe exceptionnel

Sans les efforts consentis par tous les membres du personnel, ce projet d'agrandissement ne serait pas viable. En effet, les employés, en plus de leurs tâches habituelles, ont contribué avec enthousiasme à la définition des locaux du futur Palais des Congrès en prenant part à divers groupes de validation et tables de coordination. Mise en place au printemps 2000, cette nouvelle structure interne de coordination fonctionnera pendant toute la durée des travaux.

D'une part, chaque groupe de validation a eu pour mandat de s'assurer de la fonctionnalité des espaces du Palais agrandi et rénové tout en respectant le programme des besoins, de commenter les solutions proposées par le design-constructeur, de valider les concepts proposés, d'analyser les aménagements et leur conformité avec le concept validé, et de proposer des changements au besoin. Les groupes de validation ont traité de questions liées à l'ensemble des secteurs d'activité du Palais.

D'autre part, les tables de coordination ont eu pour mandat, cette année, de prévoir les répercussions des travaux d'agrandissement sur les activités présentes et futures du Palais des Congrès, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice. Quelques exemples d'interventions parmi d'autres: la table «Ventes et réservation» s'est réunie au besoin afin d'évaluer les demandes de réservation et d'identifier les risques de perturbation dus aux travaux, et la table «Logistique de chantier» s'est réunie de façon hebdomadaire dans le but d'harmoniser les travaux au scénario des événements prévu pour les jours suivants. Parallèlement, le «Groupe d'implantation des services» (GRIS) dont le rôle est notamment de coordonner l'information en fonction de l'implantation des services a été mis en place. Par ailleurs, la table «Communications destinées au public» a organisé l'inauguration des travaux le 1er mai 2000 et une visite de chantier pour les médias le 12 octobre 2000, visite qui a suscité un vif intérêt parmi les journalistes de la presse écrite et électronique. Pour sa part, la table «Image corporative» a élaboré un Guide général de l'image d'ensemble du Palais de façon à ce que tous les éléments physiques liés à l'image du Palais soient traités de façon cohérente.

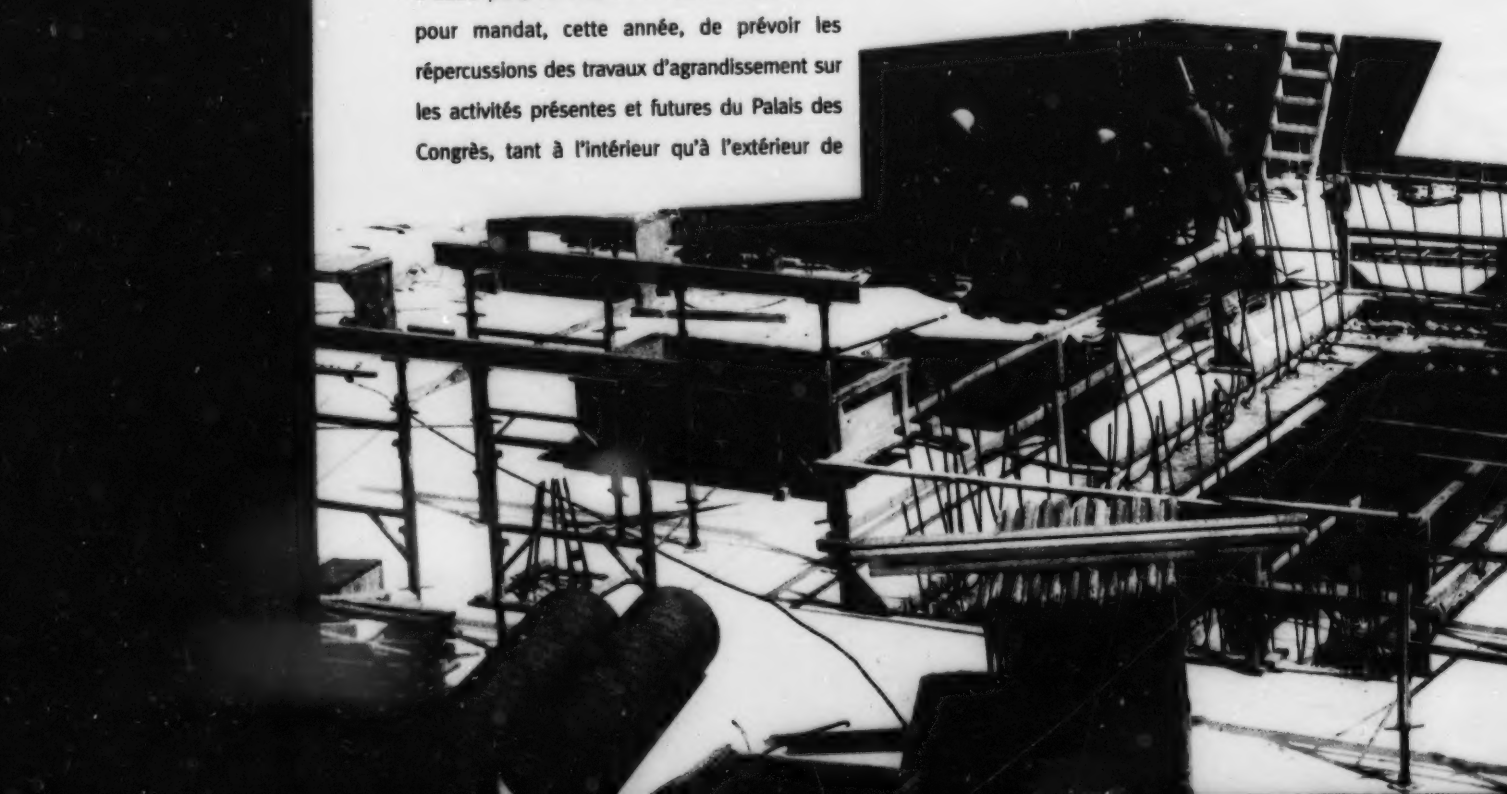

STRUCTURE INTERNE DE COORDINATION POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT

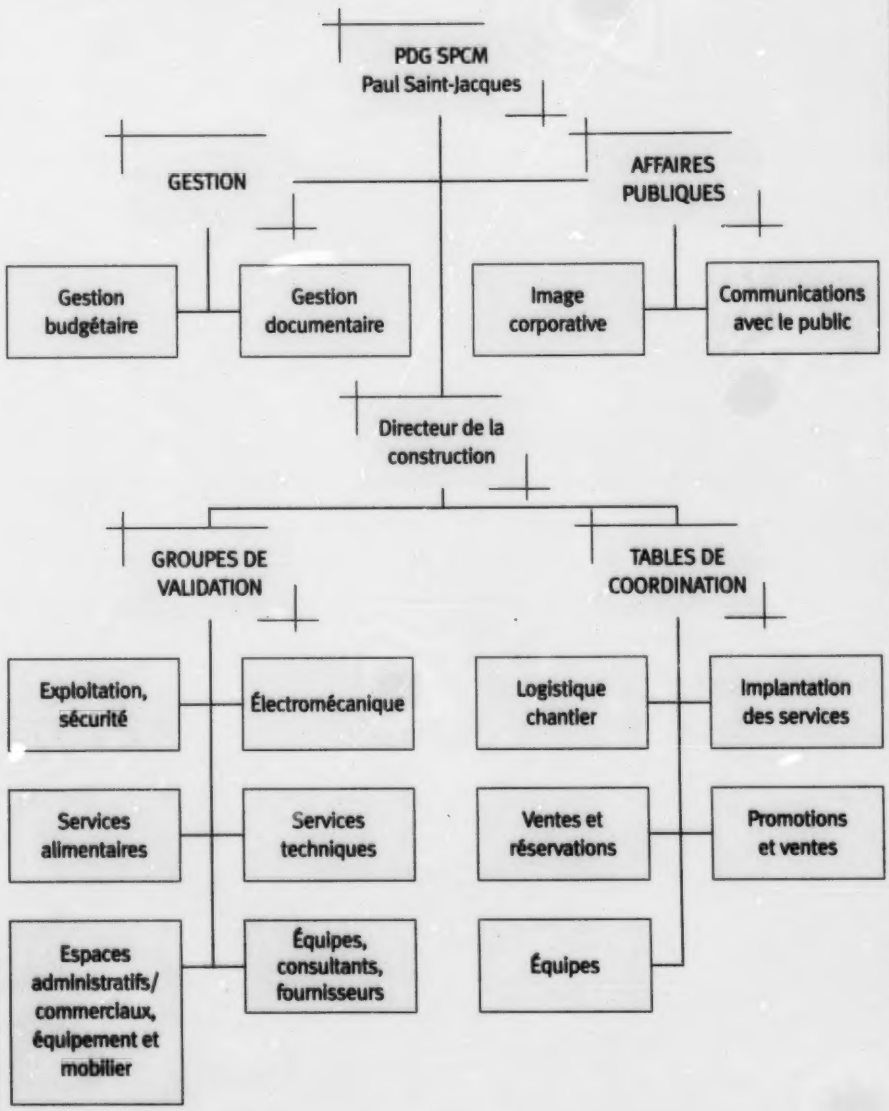

Gérer le présent : un grand défi

Le défi en 2000-2001 aura été de satisfaire les exigences du présent, tout en réfléchissant à l'avenir. Pour cela, les employés ont dû s'acclimater à la présence du chantier, une présence parfois envahissante puisque les rénovations du secteur Est des salles de congrès ont été effectuées dans le Palais existant sans qu'aucune modification ne soit apportée au calendrier.

Mille et un détails d'une renaissance

L'immensité d'un chantier cache souvent une foule de détails qui ont chacun leur importance. Le travail de la Société en 2000-2001 fut de veiller à ce qu'aucun détail ne soit laissé pour compte. Certains employés furent même libérés de leurs tâches habituelles pour leur permettre de travailler à temps plein sur le projet d'agrandissement. Toutes les recherches nécessaires à l'acquisition de nouveaux produits en vue d'équiper le Palais agrandi et rénové dès son ouverture ont été effectuées. Le déménagement des bureaux administratifs dans la nouvelle enceinte du Palais ainsi que leur aménagement ont également fait l'objet de plans préliminaires. Question de ne rien laisser au hasard...

Priorité aux clients : encore et toujours

Cette affirmation demeure valable, même au cœur du chantier. La qualité de son service à la clientèle étant réputée dans le monde entier, il était hors de question de laisser les travaux ternir son image. C'est pourquoi un processus de communication ouverte entre le Palais et ses clients a été instauré dès le début des travaux, de façon à éliminer toute ambiguïté quant aux conditions exactes de la tenue d'un événement. Par ailleurs, l'équipe du Palais avait déjà déterminé le niveau de bruit acceptable pour tous les événements inscrits au calendrier. En cas d'imprévus, un mécanisme d'intervention rapide auprès du responsable du chantier a été mis en place. La théorie et la pratique se sont accordées avec succès : 165 événements ont eu lieu dans l'enceinte du Palais des Congrès à la grande satisfaction des clients, grâce à un effort soutenu de coordination qui a permis de faire cohabiter clients et travaux. En effet, le constructeur a collaboré avec l'équipe du Palais des Congrès pour minimiser les périodes de bruit quand les clients occupaient les salles et certaines actions ont été retardées dans le temps pour accommoder les clients.

Façade rue Saint-Urbain

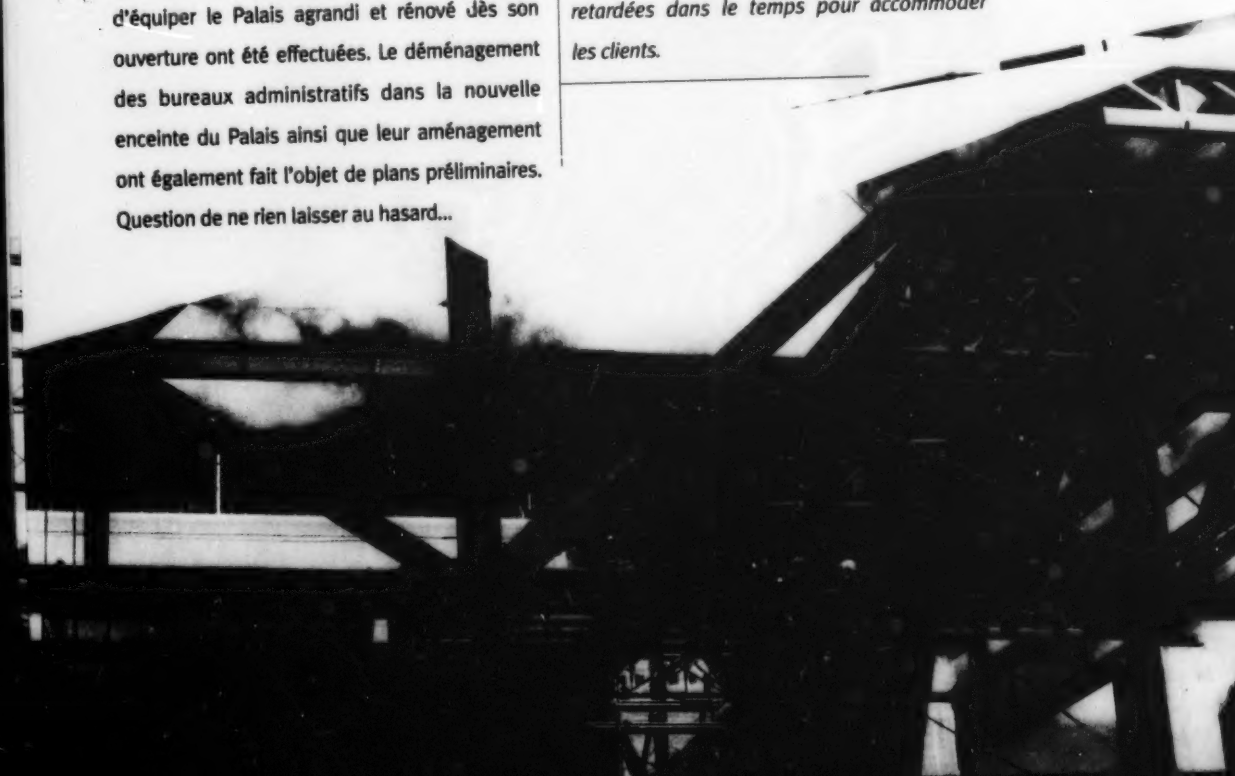

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Montréal, le 13e jour de juin 2001.

Le président-directeur général,

Paul Saint-Jacques

Le directeur des ressources financières et de l'administration,

André Saucier

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Société du Palais des congrès de Montréal au 31 mars 2001 et les états des revenus et dépenses et du déficit ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2001, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton, FCA

Québec, le 13 juin 2001

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
REVENUS ET DÉPENSES ET DÉFICIT
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	2001	2000
REVENUS		
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec (note 3)	14 624 526 $	14 345 066 $
Location d'espaces - événements	3 540 861	3 102 361
Redevances (note 4)	2 227 725	2 216 575
Services auxiliaires (note 5)	3 585 966	3 096 339
	23 979 078	22 760 341
DÉPENSES		
Frais d'opération et d'administration (note 6)	16 550 992	15 468 679
Frais d'événements (note 7)	2 981 932	2 817 223
Frais financiers - nets (note 8)	4 441 859	4 460 784
	23 974 783	22 746 686
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS:	4 295	13 655
Subvention relative aux immobilisations et aux frais reportés du gouvernement du Québec (note 3)	3 085 231	2 818 014
Amortissement des apports reportés	969 994	985 352
Amortissement des immobilisations	(3 978 216)	(3 729 568)
Amortissement des frais reportés	(70 452)	(71 866)
Perte sur disposition d'immobilisations	(5 291)	(1 932)
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	5 561	13 655
DÉFICIT AU DÉBUT	1 006 509	1 020 164
DÉFICIT À LA FIN	1 000 948 $	1 006 509 $

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
BILAN AU 31 MARS 2001

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	294 880 $	265 215 $
Débiteurs	1 883 288	1 392 894
Subvention recouvrable du gouvernement du Québec	2 063 467	2 543 908
Frais payés d'avance	1 662 115	1 460 646
	5 903 750	5 662 663
Subvention recouvrable du gouvernement du Québec	12 594 437	10 553 898
Immobilisations (note 9)	89 569 506	91 313 734
Frais reportés, au coût amorti	194 998	98 951
	108 262 691 $	107 629 246 $
PASSIF		
À court terme		
Emprunt temporaire du Fonds de financement du gouvernement du Québec (note 10)	3 633 683 $	4 646 927 $
Créditeurs et frais courus	4 249 835	3 396 868
Dépôts des clients	715 750	1 224 602
Versements sur la dette à long terme (note 11)	544 692	73 270
	9 143 960	9 341 667
Revenus reportés	141 024	188 031
Dette à long terme (note 11)	81 586 625	79 843 073
Apports reportés (note 12)	18 392 030	19 262 984
	109 263 639	108 635 755
DÉFICIT	1 000 948	1 006 509
	108 262 691 $	107 629 246 $

ENGAGEMENTS (note 15)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paul Saint-Jacques
John H. Dinsmore

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	2001	2000
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrée de fonds - gouvernement, clients	24 604 006 $	26 755 073 $
Sortie de fonds - fournisseurs et membres du personnel	(19 094 933)	(18 873 386)
Intérêts reçus	193 750	133 279
Intérêts versés	(4 635 609)	(4 492 139)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 067 214	3 522 827
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	(2 240 545)	(14 773 686)
Produit de la vente d'immobilisations	1 266	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 239 279)	(14 773 686)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(73 270)	(3 073 270)
Produit net d'emprunt temporaire	(1 013 244)	1 725 811
Produit de la dette à long terme	2 288 244	12 999 189
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 201 730	11 651 730
AUGMENTATION NETTE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	29 665	400 871
ENCAISSE AU DÉBUT	265 215	(135 656)
ENCAISSE À LA FIN	294 880 $	265 215 $

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES - 31 MARS 2001

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société du Palais des congrès de Montréal, personne morale au sens du Code civil constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-14.1), a pour objets :

- d'administrer et d'exploiter le Palais des Congrès de Montréal ;
- d'élaborer des projets de développement ou d'exploitation du Palais des Congrès ;
- d'exercer les commerces et autres activités de nature à contribuer au développement du Palais des Congrès et d'en assurer l'exploitation, la promotion et l'administration.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Subvention recouvrable du gouvernement du Québec

La subvention recouvrable du gouvernement du Québec correspond à l'écart entre, d'une part la somme des dépenses d'intérêts encourus sur des emprunts afférents à l'acquisition d'immobilisations et de l'amortissement des immobilisations et des frais reportés financés par ces emprunts et, d'autre part, la somme des subventions du gouvernement du Québec reçues pour permettre les versements sur ces emprunts.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée probable d'utilisation établie comme suit :

Bâtisse	40 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

Frais reportés

Les frais d'émission et de gestion des emprunts du Fonds de financement du gouvernement du Québec sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt.

Revenus reportés

Les paiements incitatifs versés à la Société par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont amortis selon la méthode d'amortissement proportionnelle à l'ordre numérique inversée des années sur la durée du bail, soit 16 ans. L'amortissement est imputé en diminution de la dépense de loyer.

Apports reportés

Les apports reçus relativement à l'acquisition d'immobilisations amortissables et ceux reçus sous forme d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés à l'état des revenus et dépenses au même rythme que l'amortissement des immobilisations auxquelles ils réfèrent.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Subvention du gouvernement du Québec

La Société comptabilise la subvention du gouvernement du Québec selon la répartition suivante :

Subvention de fonctionnement
- Contribution pour le paiement des intérêts de la dette relative au financement d'immobilisations amortissables.
- Contribution aux autres dépenses de l'exercice.

Subvention relative aux immobilisations et aux frais reportés
- Contribution pour le remboursement de la dette à long terme relative au financement d'immobilisations et des frais reportés y afférant.

Apports reportés
- Contribution à l'acquisition d'immobilisations amortissables.

3. SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2001	2000
Subvention de fonctionnement :		
Subvention reçue pour l'exercice	16 248 700 $	17 646 300 $
Apports reportés - Contribution à l'acquisition d'immobilisations amortissables	(99 041)	(210 915)
Encaissement - Subvention recouvrable du gouvernement du Québec	(2 543 908)	(4 183 557)
	13 605 751	13 251 828
Contribution recouvrable pour le paiement des intérêts de la dette à long terme relative au financement d'immobilisations amortissables	1 018 775	1 093 238
Total de la subvention de fonctionnement	14 624 526	14 345 066
Subvention relative aux immobilisations et aux frais reportés	3 085 231	2 818 014
	17 709 757 $	17 163 080 $

4. REDEVANCES

	2001	2000
Billets vendus	152 553 $	221 425 $
Services alimentaires	1 154 190	1 226 047
Services audiovisuels et traduction simultanée	906 498	713 764
Autres	14 484	55 339
	2 227 725 $	2 216 575 $

5. SERVICES AUXILIAIRES

	2001	2000
Stationnement	806 981 $	774 880 $
Aménagement	721 268	676 564
Audiovisuel	742 101	485 435
Vestiaire	131 317	136 998
Médiatique	17 420	12 165
Contrôleurs de foule	30 690	36 806
Plomberie et électricité	877 712	761 502
Sécurité	93 332	82 614
Autres	165 145	129 375
	3 585 966 $	3 096 339 $

6. FRAIS D'OPÉRATION ET D'ADMINISTRATION

	2001	2000
Traitements et avantages sociaux	5 078 680 $	4 945 289 $
Taxes	5 563 516	5 551 005
Assurances et permis	86 021	82 366
Électricité et chauffage	1 167 378	1 040 925
Gardiennage	465 280	454 484
Service d'entretien ménager	313 294	304 304
Service d'entretien spécialisé	597 841	496 991
Entretien et réparations	1 410 830	1 015 630
Loyer	495 024	486 911
Publicité et promotion	886 766	532 551
Services professionnels et administratifs	172 129	119 252
Frais de déplacement	208 240	141 266
Papeterie et impression	-	67 880
Créances douteuses	40 003	77 825
Formation professionnelle	59 219	61 553
Autres dépenses	6 771	90 447
	16 550 992 $	15 468 679 $

7. FRAIS D'ÉVÉNEMENTS

	2001	2000
Traitements - personnel à l'événement :		
Services à la clientèle	457 034 $	503 630 $
Stationnement	79 335	72 489
Vestiaire	70 686	74 335
Contrôleurs de foule	17 342	8 354
Audiovisuel	190 222	152 648
Services alimentaires	29 253	16 811
Aménagement	1 367 517	1 335 423
Services audiovisuels	250 789	219 482
Plomberie et électricité	289 350	245 300
Médiatique	27 792	21 870
Sécurité	69 860	71 541
Autres frais	132 752	95 340
	2 981 932 $	2 817 223 $

8. FRAIS FINANCIERS - NETS

	2001	2000
Intérêts sur la dette à long terme	4,148,999 $	4,387,464 $
Autres intérêts et frais bancaires	486,610	206,599
	4,635,609	4,594,063
Intérêts sur solde bancaire et dépôts à terme	193,750	133,279
	4,441,859 $	4,460,784 $

9. IMMOBILISATIONS

	2001			2000
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	16 320 734 $	- $	16 320 734 $	15 309 680 $
Bâtisse	118 384 189	49 039 843	69 344 346	72 385 936
Mobilier et équipement	9 528 498	7 493 316	2 035 182	1 614 812
Améliorations locatives	481 717	325 882	155 835	187 002
Équipement informatique	3 810 670	2 097 261	1 713 409	1 816 304
	148 525 808 $	58 956 302 $	89 569 506 $	91 313 734 $

Le 30 septembre 1998, la Société a eu l'autorisation du gouvernement du Québec de procéder à l'agrandissement du Palais des Congrès dans le quadrilatère Saint-Urbain, de Bleury, Viger et Saint-Antoine. Le mandat de réaliser l'agrandissement du Palais des Congrès de Montréal a été confié à la Société immobilière du Québec. Elle cèdera à la Société du Palais des congrès de Montréal l'ensemble des travaux réalisés et ce, pour une somme équivalente aux coûts engendrés pour l'agrandissement. Le coût du projet est estimé à 257 800 000 $. La fin du projet est prévue pour mai 2002. Les coûts cumulés par la Société sur ce projet au 31 mars 2001 s'élèvent à 15 593 193 $ et se répartissent comme suit :

Terrain	13 335 682 $
Bâtisse	1 411 048
Équipement	846 463
	15 593 193 $

L'amortissement de ces immobilisations débutera lorsque le projet sera terminé.

La Société finalisera au cours des prochains mois, par l'entremise du ministère des Transports, l'expropriation des terrains et immeubles requis pour l'agrandissement du Palais des Congrès de Montréal, pour un montant d'environ 1 864 318 $. De plus, au cours des prochains exercices, la Société fera l'acquisition d'équipements pour un montant d'environ 9 142 489 $.

10. EMPRUNT TEMPORAIRE DU FONDS DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'emprunt temporaire de la Société porte intérêt au taux de 4,6928 % et sera échu le 28 juin 2001.

11. DETTE À LONG TERME

	2001	2000
Billets à payer		
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 5,719 % l'an, remboursable par versements semestriels de 1 264 225 $, le solde de 28 634 137 $ échéant le 1er octobre 2007	33 300 000 $	33 340 770 $
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 5,563 % l'an (taux effectif de 5,657 %), remboursable par versements annuels de 32 500 $ à compter du 1er avril 1998, le solde de 32 532 500 $, échéant le 1er avril 2002	32 565 000	32 597 500
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,71685 % l'an (taux effectif de 4,76685 %), échéant le 11 mars 2002 *	6 000 000	-
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,51105 % l'an (taux effectif de 4,56105 %), échéant le 17 septembre 2001 *	9 000 000	9 000 000
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,6928 % l'an (taux effectif de 4,7428 %), échéant le 28 juin 2001 *	1 266 317	4 978 073
	82 131 317	79 916 343
Versements échéant en deçà d'un an	544 692	73 270
	81 586 625 $	79 843 073 $

* Ces dettes relatives au projet d'agrandissement du Palais sont considérées à long terme étant donné que leur remboursement se fera à même un financement à long terme.

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices, se détaillent comme suit :

2002	544 692 $
2003	695 156
2004	701 095
2005	741 764
2006	784 792

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à la Société les sommes nécessaires pour qu'elle soit en mesure de rencontrer ses obligations sur ces emprunts du Fonds de financement servant à financer l'acquisition d'immobilisations, après s'être assuré que la Société n'est pas en mesure de le faire.

12. APPORTS REPORTÉS

	2001	2000
Apports relatifs aux immobilisations amortissables :		
Gouvernement du Canada	24 339 600 $	24 339 600 $
Gouvernement du Québec	10 469 561	10 370 520
Hydro-Québec	237 838	237 838
Bailleur	1 177 906	1 177 906
Concessionnaire	299 410	299 410
	36 524 315	36 425 274
Amortissement cumulé	18 132 285	17 162 290
	18 392 030 $	19 262 984 $

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 107 325 $ (2000 : 201 936 $). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Le taux de cotisation de l'employeur pour le service régulier du RREGOP jusqu'au 31 décembre 1999 correspondait à 5,22 % du salaire admissible pour les participants syndicables (5,02 % pour les participants non syndicables). À la suite des modifications apportées au régime, à compter du 1er janvier 2000, le taux de cotisation de l'employeur pour le service régulier correspond à 3,51 % du salaire admissible pour les participants syndicables (0,79 % pour les participants non syndicables).

15. ENGAGEMENTS

La Société est engagée par un bail à long terme échéant en 2007 pour des locaux administratifs. Ce bail comporte deux options de renouvellement de cinq ans.

Les paiements minimums futurs estimatifs diminués de l'amortissement des revenus reportés (paiements incitatifs) s'établissent comme suit :

2002	312 883 $
2003	381 923
2004	388 639
2005	395 354
2006	402 069
2007	304 910
	2 185 778 $